

Tanzanie : pendaison pour le meurtrier d'une fillette albinos

@rib News, 27/07/2010 â€“ Source AFPLa justice tanzanienne a condamn   aujourd'hui    la pendaison un homme de 50 ans pour avoir tu   une fillette albinos en 2008, a-t-on appris de source officielle.L'homme   tait accus   d'avoir d  coup   le corps de la fillette de cinq ans et d'avoir bu son sang, en vertu de croyances dans ce pays d'Afrique de l'est de s'attirer ainsi la chance.

"Des t  moins ont d  clar   au tribunal que l'accus   avait coup   les jambes de la fillette    minuit et avait bu son sang", a d  clar   un procureur de la r  gion nord de Mwanza, Ayubu Mwenda. Ce rituel est r  put   porter chance en Afrique de l'Est.La loi en Tanzanie pr  voit la mort par pendaison pour les personnes reconnues coupables de meurtre et haute trahison. Toutefois, personne n'a jamais   t   pendu depuis les ann  es 80.Quatre personnes ont   galement   t   condamn  es    la peine capitale en novembre dernier pour le meurtre d'un gar  son albinos de dix ans.En mai dernier, l'ONG canadienne "Under the same sun" (Sous le m  me soleil) avait d  nonc   un rythme inqui  tant d'assassinats et de tentatives d'assassinats rituels d'albinos dans ce pays et au Burundi.Cette s  rie noire d'assassinats a   t   lanc  e en 2007 dans les deux pays avec la vente de parties du corps    des sorciers qui concoctent des potions magiques ou des gris-gris.Les albinos souffrent d'une maladie g  n  tique caract  ris  e par une absence de pigmentation de la peau, des poils, des cheveux et des yeux. Ils sont, en plus, victimes de discriminations dans de nombreuses r  gions d'Afrique.